

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 14 novembre 2018

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière s'est réuni le 14 novembre 2018, sous la présidence de Rémi Haquin. À l'ordre du jour, nouvelles prévisions pour la campagne commerciale 2018/19, à l'échelle française, européenne et mondiale et focus sur la filière bio en France et en Europe.

Nouvelles prévisions de commercialisation des céréales françaises pour la campagne 2018/19

Blé tendre : ventes moins dynamiques que prévu vers l'Espagne

FranceAgriMer maintient ses prévisions d'utilisations de blé sur le marché français à près de 15,2 Mt (millions de tonnes) dont 4 Mt par les meuniers, 1,2 Mt par les amidonniers, 1,6 Mt par les éthanoliers et 5 Mt par les fabricants d'aliments du bétail pour la campagne commerciale 2018/19.

Les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont en revanche abaissées à 7,8 Mt (-115 000 tonnes par rapport aux prévisions d'octobre), en raison de livraisons moins dynamiques que prévu vers l'Espagne. Les prévisions d'exportations de blé vers les pays tiers sont, en revanche, maintenues à 8,75 Mt. Au 12 novembre 2018, les embarquements français à destination des pays tiers s'élevaient à plus de 2,7 millions de tonnes de blé en hausse de 35 % par rapport à l'an dernier. L'Algérie constitue toujours la principale destination du blé français (82 % des embarquements) en nette progression par rapport à 2017/18, alors que les importations de l'Afrique sub-saharienne sont en retrait.

Les démarches commerciales engagées par la Russie pour percer le marché algérien n'ont, pour l'heure, pas eu d'impact. Les flux d'exportations russes devraient en outre faiblir en seconde partie de campagne. Par ailleurs, les disponibilités ukrainiennes en blé meunier sont limitées. Seuls les blés argentin et nord-américain pourraient éventuellement venir jouer les trouble-fête en seconde partie de campagne.

Orges : disponibilités limitées, prix supérieurs à ceux du blé meunier

Concernant l'orge, les prévisions d'utilisations sur le marché intérieur français sont maintenues à 1,9 Mt dont 1 Mt pour les fabricants d'aliments du bétail et 350 000 tonnes pour la malterie. Les prévisions d'exportations vers l'Union européenne sont ajustées à 3,5 Mt (- 60 000 tonnes par rapport aux prévisions d'octobre) et sont maintenues à 3,1 Mt à destination des pays tiers, dans un contexte mondial très tendu en termes de disponibilités alors que l'Arabie saoudite est de retour aux achats et devrait importer presque autant que la Chine. Le ratio stock/consommation ne dépasse pas 12 % au niveau mondial. Dans ce contexte le prix de l'orge dépasse aujourd'hui le prix du blé meunier en France, mais aussi dans l'Union européenne et les pays de la Mer noire.

Maïs : prévisions de ventes vers l'Union européenne revues à la hausse

Sur le marché intérieur, les prévisions d'utilisations de maïs sont maintenues à près de 7,2 Mt dont 3,2 Mt pour les fabricants d'aliments du bétail français et 2,2 Mt pour l'amidonnerie. Les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont portées à plus de 4,2 Mt (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier) en raison de la compétitivité du maïs par rapport aux autres céréales fourragères.

Blé dur : révision à la baisse des prévisions d'exportations

Les utilisations de blé dur sur le marché intérieur français sont prévues à près de 0,8 Mt, dont près de 0,5 Mt pour la semoulerie. Les prévisions d'exportations vers l'Union européenne sont revues à la baisse à 0,8 Mt (- 100 000 tonnes par rapport au mois dernier) et à 175 000 tonnes vers les pays tiers (-25 000 tonnes).

Focus sur les céréales bio en France et dans l'Union européenne

La surface dédiée aux céréales bio est en progression dans l'Union européenne. Le blé tendre est la principale espèce cultivée. En France, le nombre d'exploitations en bio a été multiplié par 1,6 et les surfaces cultivées en bio ont doublé entre 2011 et 2017. Les rendements sont toutefois beaucoup plus faibles qu'en conventionnel, en moyenne deux fois moindres pour le blé. Si les prix des céréales bio payés aux producteurs sont nettement supérieurs aux prix des céréales conventionnelles et échappent à la volatilité mondiale, les faibles rendements rendent peu attractive la culture des céréales bio. Pourtant la demande des utilisateurs augmente, notamment pour la fabrication d'aliments du bétail dans un contexte de développement régulier des élevages bio.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 14 novembre 2018 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54
Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 25 38

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
